

SÉANCE DU JEUDI 4 MAI 1876.

PRÉSIDENTE DE M. DE VERTUS, VICE-PRÉSIDENT.

Membres présents : MM. de Vertus, Mayeux, Nusse, Rollet, Bachelet, Varin, Bigault d'Arcot, Camille Favre, Lecesne.

Correspondance. — M. Hachette s'excuse de ne pouvoir assister à la séance. — M. le docteur Corlieu offre de conserver chez lui, jusqu'à réclamation, les exemplaires des Annales de la Société destinés aux Membres résidant à Paris. — M. Frédéric Moreau donne avis qu'au nombre des objets provenant des fouilles qu'il poursuit à la Sablonnière, se trouve une médaille romaine d'une grande valeur; elle serait, paraît-il, cotée 400 francs. — M. de Laubrière s'excuse de ne pouvoir assister à la séance, et transmet à la Société une notice historique sur Châlons-sur-Vesles émanant de M. Maussenet, instituteur de cette commune. La présentation de ce travail est remise à la prochaine séance.

M. Nusse commence la lecture de sa Notice sur Chézy-en-Orxois. Chézy, dont le nom dérive de *casa*, monastère, faisait partie du *Pagus Urcensis*. Comme Neuilly, comme Marizy, Chézy-en-Orxois doit son existence à des clercs qui fondèrent un oratoire, autour duquel vinrent se grouper plus tard les villas qui, peu à peu, formèrent ce pays. Bientôt cet oratoire devint un monastère sous les ordres d'un prieur, monastère qui fut réuni à celui de Saint-Arnoud de Crépy, et dont le prieur fut le premier seigneur de Chézy. M. Nusse retrace les transformations, les agrandissements du fief qui survinrent par suite de dons, d'achats et d'héritages, les luttes des religieux, la transformation de l'ordre, jusqu'au moment où les guerres du xv^e siècle causèrent la ruine de l'abbaye de Chézy. — M. Nusse promet la fin de cet intéressant travail pour la séance de juin.

M. Amédée Varin offre à l'examen de la Société une tuile trouvée dans une maison de Nanteuil, et sur laquelle se trouve gravée l'empreinte du sceau de l'ordre religieux des Trinitaires établi à Cerfroid, comme l'indique l'inscription qui l'entoure. Cet ordre, on le sait, avait été fondé par saint Félix de Valois et Jean de Matha.

M. de Vertus pense que la brique est moderne, sa forme à mentonnette indiquerait qu'elle ne date pas de plus de cent à cent cinquante ans; la tuile, au dire d'autres membres, proviendrait d'une tuilerie appartenant à l'abbaye de Cerfroid. L'opinion la plus généralement admise est que le sceau dont il est question a dû tomber entre les mains d'un tuilier du pays après 1793.

M. Varin dit que ce sceau n'existe pas à la Bibliothèque nationale; il présente en même temps les empreintes du sceau et du contre-sceau du prieur de Cerfroid.

L'ordre du jour appelle la lecture des premières pages de l'Histoire de Charly, de M. le D^r Corlieu.

Après cette lecture écoutée avec intérêt, la Société procède au scrutin pour l'élection de MM. Abraham, percepteur, et Josse, agent-voyer, qui sont nommés membres correspondants.

La séance est levée à quatre heures et demie.

